

**Centre d'accès aux soins
communautaires du Centre**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7



Tel: 905 898 1221
Fax: 905 898 0028
Toll-free: 866 275 8836
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
The Gates of York Plaza
17310 Yonge Street, Unit 2
Newmarket ON L3Y 7R8 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

BDO Canada LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 14 juin 2013
Newmarket (Ontario)

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État de la situation financière

31 mars	2013	2012	1 ^{er} avril 2011
Actif			
Court terme			
Encaisse (Note 5)	23 255 267 \$	19 434 510 \$	15 562 804 \$
Débiteurs (Note 12)	1 196 798	1 123 682	1 740 289
Charges payées d'avance	776 469	1 065 437	1 137 609
	<u>25 228 534</u>	<u>21 623 629</u>	<u>18 440 702</u>
Immobilisations corporelles (Note 6)	<u>1 789 659</u>	<u>1 666 507</u>	<u>1 652 550</u>
	<u>27 018 193 \$</u>	<u>23 290 136 \$</u>	<u>20 093 252 \$</u>
Passif et actifs nets (négatifs)			
Court terme			
Créditeurs et charges à payer	25 004 913 \$	21 318 306 \$	18 569 560 \$
Produits reportés	169 140	247 891	221 355
Tranche de à court terme des avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 10)	6 122	5 810	5 810
	<u>25 180 175</u>	<u>21 572 007</u>	<u>18 796 725</u>
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles (Note 7)	<u>1 789 659</u>	<u>1 666 507</u>	<u>1 652 550</u>
Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 10)	<u>2 500</u>	<u>8 310</u>	<u>14 120</u>
Éventualités (Note 13)			
Engagements (Note 11)			
Actifs nets (négatifs)			
Affectation d'origine interne - fonds de dons	65 790	63 243	58 856
Affectation d'origine interne - avantages Postérieurs au départ à la retraite des employés	(8 622)	(14 120)	(19 930)
Non affectés - avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(11 309)	(5 811)	-
Non affectés	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(409 069)</u>
	<u>45 859</u>	<u>43 312</u>	<u>(370 143)</u>
	<u>27 018 193 \$</u>	<u>23 290 136 \$</u>	<u>20 093 252 \$</u>

Au nom du conseil :

Administrateur

Administrateur

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Produits		
RLISS du Centre (Note 8)	238 614 829 \$	228 440 011 \$
Recouvrements	1 086 951	1 347 946
Intérêts et autres revenus	182 069	204 714
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et fournitures médicales pandémiques	<u>762 827</u>	<u>705 892</u>
	<u>240 646 676</u>	<u>230 698 563</u>
Charges		
Services achetés, fournitures et équipement		
Services achetés (Note 15)	157 808 366	150 007 470
Laboratoire médical et fournitures	10 463 128	9 382 488
Équipement médical	<u>4 147 448</u>	<u>3 514 135</u>
	172 418 942	162 904 093
Salaires et avantages sociaux	57 170 319	56 299 621
Administration générale		
Charges locatives	2 247 904	2 055 064
Matériel de bureau et fournitures	1 375 777	1 275 658
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>762 827</u>	<u>705 892</u>
Administration	<u>6 668 360</u>	<u>7 044 780</u>
	<u>240 644 129</u>	<u>230 285 108</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 547 \$</u>	<u>413 455 \$</u>

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Affectation d'origine interne	Non affectés	2013 Total	2012 Total
Solde, au début de l'exercice	49 123 \$	(5 811) \$	43 312 \$	(370 143) \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	2 547	-	2 547	413 455
Transfert interfonds	5 498	(5 498)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	57 168 \$	(11 309) \$	45 859 \$	(43 312) \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2013	2012
Rentrées (sorties) de fonds provenant des (utilisées par les) activités suivantes :		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 547 \$	413 455 \$
Charges (crédits) liées à l'exploitation		
Amortissement des apports reportés	(762 827)	(705 892)
Amortissement des immobilisations corporelles	762 827	705 892
Variation nette des éléments hors caisse du fonds roulement liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs	(73,116)	616,607
Frais payés d'avance	288 968	72 172
Créditeurs et charges à payer	3 686 607	2 748 746
Produits reportés	(78 751)	26 536
Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(5 498)	(5 810)
	<u>3 820 757</u>	<u>3 871 706</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	885 979	719 849
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(885 979)	(719 849)
Encaisse, au début de l'exercice	<u>19 434 510</u>	<u>15 562 804</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>23 255 267 \$</u>	<u>19 434 510 \$</u>

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

1. Résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme

Le Centre d'accès aux soins communautaires du Centre (le Centre) est un organisme à but non lucratif constitué en personne morale en vertu de la Loi de 2001 sur les sociétés d'accès aux soins communautaires et le règlement 336/06. Le Centre est une œuvre de bienfaisance enregistrée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Centre apporte le soutien nécessaire aux résidents de tous âges et de leur soignant, à domicile et au sein de la communauté, en fournissant des renseignements sur les organismes locaux, en offrant des services de soutien en santé communautaires, en assurant la coordination et le suivi des fournisseurs de services et en déterminant l'admissibilité des personnes nécessitant des soins de longue durée.

Le Centre fournit des services dans les zones commerciales suivantes : l'ensemble de la région de York et North York et des parties du comté de Simcoe et Etobicoke. La zone commerciale du Centre est alignée avec celle du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre (RLISS du Centre).

Mode de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, notamment à l'aide des chapitres de la série 4200 des normes, tels que publiés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP pour les OSBL du secteur public »).

Comptabilisation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales. En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement d'application, le Centre est principalement financé par le RLISS du Centre, conformément aux modalités de paiement établies par le ministère de la Santé et Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées comme des revenus pour l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées, mais qui ne sont pas reçues à la fin d'un exercice financier, sont constatées par régularisation. Quand une portion d'une subvention se rapporte à un exercice à venir, elle est reportée et est constatée pour cette période.

Les apports non affectés sont constatés comme des revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme des revenus pour l'exercice au cours duquel les charges liées sont constatées.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que revenu selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Le Centre classe ses instruments financiers comme étant à juste valeur ou au coût après amortissement. La méthode comptable du Centre pour chaque catégorie est la suivante :

Juste valeur

Cette catégorie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ils sont d'abord comptabilisés au coût et, ultérieurement, ils sont portés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et transférés à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur des actifs affectés sont comptabilisées comme un passif jusqu'à ce que les critères liés aux restrictions soient satisfaits.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant à juste valeur sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Lorsqu'il a été déterminé que la baisse de la juste valeur est autre que temporaire, le montant de la perte est retiré du cumul des gains et pertes de réévaluation et sont comptabilisés à l'état des résultats. Lors de la vente, le montant détenu dans le cumul des gains et pertes de réévaluation pour cet actif est retiré des actifs nets et comptabilisé à l'état des résultats.

Coût après amortissement

Cette catégorie comprend les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. Ces actifs sont d'abord constatés au coût et ultérieurement comptabilisés à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur sur les actifs financiers.

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers classés comme étant au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers de la catégorie au coût après amortissement sont comptabilisées lorsque le montant d'une perte est connu avec suffisamment de précision et qu'il est peu vraisemblable que cette perte sera recouvrée. Les actifs financiers sont alors radiés à leur valeur nette de recouvrement, et la perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'intention des organismes sans but lucratif du secteur public exige que la direction établisse des estimations qui ont une incidence sur les valeurs comptabilisées au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant l'exercice considéré. Les principales estimations comptables utilisées pour établir ces états financiers couvrent la durée des immobilisations et leur évaluation, ainsi que les ajustements importants. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Régime de retraite

Les cotisations du Centre au régime de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges lorsqu'elles sont versées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles apportées sont constatées à la juste valeur en date de l'apport. Si on ne peut déterminer raisonnablement la juste valeur, les apports sont inscrits selon une valeur nominale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative de celles-ci, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

2. Première application des Normes comptables pour le secteur public

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les OSBL du secteur public ont le choix de :

1. Normes comptables pour le secteur public, ainsi que les chapitres SP 4200 à 4270 s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public;
2. Normes comptables pour le secteur public

Le Centre a choisi de suivre les Normes comptables pour le secteur public, ainsi que les chapitres SP 4200 à 4270 s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public.

À compter du 1^{er} avril 2012, le Centre a adopté les exigences du nouveau référentiel comptable, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (CCSP pour les OSBLSP). Ces états financiers sont les premiers que le Centre prépare en conformité avec ce référentiel. Aussi, les dispositions transitoires du Chapitre 2125, Première application par des organismes publics, ont été appliquées. Le Chapitre 2125 exige l'application rétroactive des normes comptables avec certaines exemptions d'application choisies et certaines exceptions d'application obligatoire. Les méthodes comptables présentées à la Note 1, Principales méthodes comptables, ont été appliquées lors de la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, des chiffres comparatifs présentés dans ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et dans le cadre de la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture selon les NCSP s'appliquant aux OSBL du secteur public à la date de transition du 1^{er} avril 2011, à l'exception du chapitre SP 2601, Conversion de devises, et du Chapitre SP 3450, instruments financiers, qui tous deux ont été appliqués avec une date d'effet du 1^{er} avril 2012 (se reporter à la Note 3, Changements de méthodes comptables).

Le Centre a publié les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 conformément aux principes comptables généralement reconnus prescrits à la Partie V du Manuel de l'ICCA, Normes comptables pré-basculément. L'application des NCSP pour les OSBLSP n'a pas entraîné d'ajustements à l'égard des actifs, des passifs, des actifs nets, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie qui ont été présentés auparavant par le Centre.

Les exceptions d'application suivantes ont été utilisées à la date de transition vers les Normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'intention des organismes sans but lucratif du secteur public :

Exceptions obligatoires

Estimations

Les estimations, qui avaient été faites au préalable par le Centre en vertu des PCGR du Canada en vigueur avant la date de basculement, n'ont pas été révisées lors de l'application des NCSP pour les OSBL du secteur public, exception faite des cas où il s'avérerait nécessaire de tenir compte des différences de méthode comptable ou s'il y avait des éléments probants indiquant que ces estimations étaient erronées. En conséquence, le Centre n'a pas utilisé l'information a posteriori pour réviser les estimations.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2013

3. Changement de méthodes comptables

Le 1^{er} avril 2012, le Centre a adopté les Normes comptables des chapitres SP 1201, Présentation des états financiers, SP 2601, Conversion de devises et SP 3450, Instruments financiers. Les normes ont été appliquées de manière prospective depuis la date d'adoption. Les nouvelles normes fournissent des exigences exhaustives en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir sur les instruments financiers et les opérations de change.

Selon le chapitre SP 3450, tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont inclus dans les états de la situation financière où ils sont évalués à la juste valeur ou au coût après amortissement, et ce, en fonction des caractéristiques propres à l'instrument et des choix de méthodes comptables faits par le Centre (se reporter à la Note 1 - Principales méthodes comptables).

Conformément aux dispositions de cette nouvelle norme, le Centre n'a pas eu à apporter des ajustements.

4. Classement des instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur et les débiteurs, créditeurs et charges à payer au coût après amortissement.

5. Encaisse

Les comptes bancaires du Centre sont détenus par une banque à charte. Ces comptes bancaires accumulent de l'intérêt à un taux variable sur les soldes minimaux mensuels. Le Centre a une marge de crédit non garantie disponible de 15 000 000 \$ laquelle porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2013, le solde non réglé de cette facilité de crédit était de 0 \$. Il n'y a pas eu de retraits au cours de l'exercice.

6. Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements et matériel	3 426 804 \$	2 682 706 \$	2 988 852 \$	2 564 201 \$
Améliorations locatives	2 295 937	1 813 926	2 150 046	1 604 531
Ordinateurs et logiciels	4 308 522	3 744 972	4 006 386	3 310 045
	10 031 263 \$	8 241 604 \$	9 145 284 \$	7 478 777 \$
Valeur nette comptable		1 789 659 \$		1 666 507 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

7. Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés représentent la somme non amortie des subventions reçues qui serviront à l'achat de certains actifs ou au règlement de certaines obligations. L'amortissement de ces apports est inscrit à titre de revenus dans l'état des résultats.

	2013	2012
Solde, au début de l'exercice	1 666 507 \$	1 652 550 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	885 979	719 849
Montants amortis aux produits	(762 827)	(705 892)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 789 659 \$</u>	<u>1 666 507 \$</u>

8. Produits du RLISS du Centre

	2013	2012
Financement de base	235 315 879 \$	225 957 009 \$
Infrastructure technologique de base	506 435	406 306
Financement unique	2 871 266	2 050 160
	<u>238 693 580</u>	<u>228 413 475</u>
Financement reporté BDI :		
Exercice 2012	-	26 536
Exercice 2013	(78 751)	-
	<u>238 614 829 \$</u>	<u>228 440 011 \$</u>

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

9. Régime de retraite

Environ 652 employés du Centre sont membres du Hospitals of Ontario Pension Plan qui est un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises s'adressant à tous les employés admissibles des membres actifs de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les membres du régime reçoivent des prestations en fonction du nombre d'années de service et de la moyenne annualisée des revenus les plus élevés réalisés au cours des cinq années consécutives précédant leur retraite, leur cessation d'emploi ou leur décès.

L'actif du régime est composé d'investissement de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit liés à ces titres sont gérés par le Hospitals of Ontario Pension Plan qui place l'actif du régime dans une fiducie, et l'actif est géré par le biais de la politique de placement du régime.

Les charges de retraite sont basées sur les meilleures estimations de la direction du régime, en collaboration avec ses actuaires, des montants et des pourcentages des cotisations salariales des employés qui sont nécessaires pour permettre d'avoir l'assurance que toutes les prestations seront pleinement couvertes par les actifs du fonds au moment de la retraite tel que prévu par le régime. L'objectif de financement est de s'assurer que les cotisations au régime par l'employeur demeurent un pourcentage constant par rapport aux cotisations de l'employé.

Les variations entre les estimations de financement actuarielles et le financement réel peuvent être importantes et tout écart est, en règle générale, financé par les membres actifs. La plus récente évaluation actuarielle du régime, au 31 décembre 2012, indique que le régime est financé à 104 % (2011 - financé à 103 %). Les résultats de cette évaluation présentaient un passif actuariel total s'élevant à 39 919 millions de dollars (2011 - 36 782 millions de dollars) relativement aux avantages cumulés pour la prestation de services avec des actifs actuariels s'élevant à 41 592 millions de dollars à cette date (2011 - 37 758 millions de dollars), ce qui indique un surplus actuariel de 1 673 millions de dollars (2011 - surplus de 976 millions de dollars). Comme le Hospitals of Ontario Pension Plan est un régime interentreprises, la responsabilité à l'égard de tous les surplus ou déficits du régime de retraite incombe à tous les organismes participants au régime et à leurs employés. Par conséquent, le Centre ne comptabilise pas sa part du surplus ou du déficit dans le Hospitals of Ontario Pension Plan.

Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur versées par le Centre au Régime s'élevaient à 3 990 313 \$ (2012 - 3 902 979 \$) et sont inclus dans la charge des avantages sociaux des employés.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

10. Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés

Le Centre couvre la totalité des primes versées pour le régime d'assurance-maladie complémentaire, l'assurance dentaire et l'assurance-vie globale de certains retraités.

En décembre 2008, une convention collective a été conclue avec le syndicat. Dans cette convention, ces avantages postérieurs au départ à la retraite des employés ont été supprimés. Seules les personnes qui recevraient déjà ces avantages en bénéficieront encore. Le passif résiduel a été évalué, et le montant résiduel de 227 309 \$ a été porté au crédit des charges liées aux prestations.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'obligation au titre des prestations constituées du Centre a été constatée comme suit :

Passif au titre des prestations constituées

	2013	2012
Total estimatif du passif au titre des prestations constituées au 31 mars 2013	8 622 \$	14 120 \$
Moins tranche à court terme exigible à moins d'un an	6 122	5 810
	<u>2 500 \$</u>	<u>8 310 \$</u>

11. Engagements en vertu de contrats de location-acquisition

Le Centre doit effectuer des paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux et son matériel de bureau. Les contrats de location viennent à échéance entre 2013 et 2019.

Les loyers minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

2014	1 809 860 \$
2015	1 182 452
2016	1 006 858
2017	982 608
2018	978 996

En plus des engagements mentionnés ci-dessus, le Centre a conclu différents contrats avec des fournisseurs de service.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

12. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque par lequel le Centre enregistre une perte financière si un débiteur ne respecte pas ses versements de capital et intérêt à l'échéance. Le Centre est exposé à ce risque en raison de sa trésorerie et équivalents de trésorerie et de ses débiteurs.

Les débiteurs consistent principalement en montants à recevoir du RLISS du Centre. Le risque de crédit est atténué par la solvabilité financière du gouvernement provincial.

Le Centre évalue son exposition au risque de crédit en fonction du temps nécessaire pour que les montants soient réglés. Une provision pour dépréciation est déterminée en fonction de l'expérience historique du Centre en matière de recouvrement. Les montants non réglés à la fin de l'exercice s'établissaient comme suit :

	2013	2012
À recevoir du RLISS du Centre	11 404 \$	17 700 \$
Recouvrements à recevoir	342 824	305 345
Remboursements de TVH/TPS	842 570	800 637
	<u>1 196 798 \$</u>	<u>1 123 682 \$</u>

Il n'y a eu aucun changement important par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Risque de marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction des facteurs du marché. Le Centre n'est pas exposé à un risque de change ou de prix d'instruments de capitaux propres important, car il n'entreprend pas de transactions importantes en devises ou il ne détient pas de valeurs importantes en instruments financiers de capitaux propres.

Il n'y a eu aucun changement important par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel le Centre risque de ne pas avoir de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières. La Société atténue ce risque en surveillant l'encaisse et les sorties de fonds prévues par le biais de l'établissement strict du budget.

Il n'y a eu aucun changement important par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait à l'exposition au risque ou en ce qui concerne les politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2013

13. Éventualités

a) En raison de la nature des activités du Centre, il peut y avoir des litiges en suspens ou à venir. En ce qui concerne les réclamations au 31 mars 2013, la direction croit que le Centre s'est doté d'une couverture d'assurance suffisante. Dans le cas où les réclamations donnent lieu à des remboursements, la direction croit que ces réclamations ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière du Centre.

b) Le Centre participe au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada, un regroupement qui permet de couvrir les risques liés à l'assurance de responsabilité civile de ses membres. Tous les membres du groupe versent des primes annuelles qui sont déterminées à l'aide d'un calcul actuariel. Tous les membres sont assujettis à une évaluation des pertes, s'il y a lieu, encourues par le groupe au cours des années pendant lesquelles ces membres ont adhéré au groupe et que les pertes pouvaient s'avérer importantes. Aucune évaluation n'a été faite en date du 31 mars 2013.

c) Depuis le 1^{er} avril 1997, les employés du Centre de l'ancienne région de York qui étaient couverts en vertu du Ontario Municipal Employees Retirement System (OMERS) ont été transférés au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP). Un règlement a été convenu le 30 novembre 2012. Dans le cadre de ce règlement, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a convenu de verser des prestations de règlement à ces membres. Le traitement des réclamations est en cours, et le montant exact que chaque membre concerné devrait recevoir ne sera déterminé qu'une fois le traitement des réclamations sera terminé. Aucun passif n'a été inscrit aux livres et registres du Centre.

14. Dépendance économique

Les produits du Centre proviennent à 99 % (2012 - 99 %) du RLIS du Centre.

15. Tableau des services achetés

	2013	2012
Soutien personnel	87 586 123 \$	81 144 187 \$
Soins infirmiers	50 362 510	47 361 776
Pharmacie	684 900	598 493
Ergothérapie	5 654 795	6 369 202
Physiothérapie	4 399 117	4 384 551
Orthophonie	5 255 122	5 931 442
Travail social	401 630	669 353
Nutrition	412 486	462 136
Services de soutien communautaires	3 051 683	3 086 330
	<u>157 808 366 \$</u>	<u>150 007 470 \$</u>
